

LE PÔLE FORMATION DE LA FILPAC PROPOSE

Pôle FORMATION

Responsable : Julien Riccardi

Tél : 06 88 76 46 12 / riccardi@filpac-cgt.fr

Formateur : Thomas Lambert

Tél : 07 83 67 84 83 / lamberthomas@hotmail.com

Secrétariat : Valérie Edard-Lourdez

Tél : 06 75 18 64 05 / edard@filpac-cgt.fr

• septembre 2025



Intitulé	Frais pédagogiques	Hébergements	Repas	Transports	Financement
SSCT Santé Sécurité Conditions de travail	36 x SMIC/ jour	• 70 €/nuit • 110 € Paris • 90 € ville +200 000 h • 120 € <i>Travailleur handicapé à mobilité réduite</i>	20 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Employeur
ECO CSE Comité social et économique	200 € /jour /stagiaire entreprises de -300 250 € /jour / stagiaire entreprises +300	<i>À la charge des CSE si pas d'accord plus favorable avec l'employeur</i>	20 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Budget CSE fonctionnement
CSE En amont des élections	250 € /jour	<i>À la charge des CSE si pas d'accord plus favorable avec l'employeur</i>	20 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Budget CSE fonctionnement
Prise de paroles Rédaction de tract Lecture fiche de paye	200 € /jour /stagiaire entreprises de -300 250 € /jour/stagiaire entreprises +300	<i>À la charge des CSE si pas d'accord plus favorable avec l'employeur</i>	20 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Budget CSE fonctionnement
ATMP Accidents Travail Maladies professionnelles RPS	Frais pris en charge par convention CNAM	• 80 € /nuit • 110 € Paris • 90 € ville +200 000 h - 120 euros <i>Travailleur handicapé à mobilité réduite</i>	20 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	CNAM

Pôle FORMATION